

## CLUB MAGNY-GYM - TARIFS ÉTÉ 2023

**Camp spécialisé de jour** (avec détails de la réduction) - 5 jours / semaine - De 8h30 à 17h00

Tarif de base = 150\$ par semaine

Nombre de semaines	Tarif	Réduction	Tarif après réduction Montmagny Cap-St-Ignace L'Islet	Tarif après réduction avec carte-loisirs - Moins 20%	Tarif après réduction Non-résident - Plus 10%
1	150,00 \$	Aucune réduction - - -	150,00 \$	120,00 \$	165,00 \$
2	300,00 \$	Réduction de 5 % 15,00 \$	285,00 \$	228,00 \$	313,50 \$
3	450,00 \$	Réduction de 7 % 31,50 \$	418,50 \$	334,80 \$	460,35 \$
4	600,00 \$	Réduction de 9 % 54,00 \$	546,00 \$	436,80 \$	600,60 \$
5	750,00 \$	Réduction de 11 % 82,50 \$	667,50 \$	534,00 \$	734,25 \$
6	900,00 \$	Réduction de 13 % 117,00 \$	783,00 \$	626,40 \$	861,30 \$
7	1 050,00 \$	Réduction de 15 % 157,50 \$	892,50 \$	714,00 \$	981,75 \$
8	1 200,00 \$	Réduction de 17 % 204,00 \$	996,00 \$	796,80 \$	1 095,60 \$

**Gym de JOUR** - Possibilité de 5 avant-midis / semaine - De 8h30 à 12h00

	Tarif Montmagny Cap-St-Ignace L'Islet	Tarif avec carte-loisirs - Moins 20%	Tarif Non-résident - Plus 10%
Tarif par cours	16,50 \$	13,20 \$	18,15 \$

**Gym de SOIR** - Les Mardis soirs - De 17h30 à 20h30

	Tarif Montmagny Cap-St-Ignace L'Islet	Tarif avec carte-loisirs - Moins 20%	Tarif Non-résident - Plus 10%
Tarif par cours	14,25 \$	11,40 \$	15,68 \$

### Réduction Gym de Jour + Gym de Soir

Inscription pour 11 à 15 cours (par enfant) : 5% de réduction

Inscription pour 16 cours et plus (par enfant) : 10% de réduction

Les réductions sont cumulatives et s'appliqueront au total des inscriptions à la Gym de Jour et à la Gym de Soir.

### NOTES :

- Un paiement minimal de 50 \$ non-remboursable est exigé au moment de l'inscription ou le paiement complet si le coût total d'inscription est inférieur à 50 \$
- Des frais de gestion de dossier de 3,75 \$ plus des frais de 15,00 \$ pour l'affiliation à la Fédération de gymnastique du Québec devront être ajoutés au prix payable pour une nouvelle inscription (non inscrit pendant l'année gymnique 2022-2023).
- Paiement : virement bancaire AccèsD ou Interac (mode privilégié) OU chèque.
- L'inscription sera confirmée suivant la réception du paiement minimal exigé (50\$ ou total du coût d'inscription si inférieur à 50\$)